

M. COLDWELL: Très bien.

Le PRÉSIDENT: Elle se lit ainsi:

Le ministre des Finances doit dresser et communiquer au Parlement un rapport sur les opérations découlant de la présente loi, le plus tôt possible après l'expiration de chaque année financière, mais, en tout cas, dans les trente jours de la fin de chaque année financière ou, si le Parlement n'est pas alors en session, dans les trente jours qui suivent l'ouverture de la prochaine session.

Le Comité ajoute-t-il une nouvelle clause 7 au bill ?

Des VOIX: Adopté.

M. STEWART: Les administrateurs de Bretton Woods auront-ils le temps de présenter leur rapport avant cette date, c'est-à-dire dans les trente jours ?

Le PRÉSIDENT: Le texte même de l'amendement s'en tient, je suppose, aux opérations du Canada sous le régime de l'accord.

M. STEWART: Oh, je comprends.

M. COLDWELL: C'est exact.

Des VOIX: Adopté.

Le PRÉSIDENT: Cette nouvelle clause est-elle ajoutée au bill ?

Des VOIX: Adopté.

Le PRÉSIDENT: Merci, messieurs.

La nouvelle clause 7 est adoptée.

Le PRÉSIDENT: Nous allons maintenant terminer le débat sur la clause 2 du bill. Y a-t-il d'autres membres qui désirent parler ?

Des VOIX: Adoptée.

M. Low: Non.

La clause 2 est adoptée.

Le PRÉSIDENT: Cela est donc adopté. Le titre est-il adopté ?

Des VOIX: Adopté.

M. Low: Non.

Le PRÉSIDENT: Le préambule est-il adopté ?

Des VOIX: Adopté.

M. Low: Non.

Le PRÉSIDENT: Vais-je faire rapport du bill ?

M. Low: Non.

M. QUELCH: Sur division.

Le PRÉSIDENT: Adopté sur division. Le Bill comprend aussi deux annexes.

M. Low: Je voudrais que l'on mentionne que je suis contre toute l'affaire.

M. QUELCH: Tout sans exception.

Le PRÉSIDENT: Adopté sur division. Les annexes sont-elles adoptées ?

Des VOIX: Adoptées.

Le PRÉSIDENT: Avant l'ajournement du Comité, je veux remercier non seulement les membres du Crédit social, mais aussi les autres membres du Comité de leur grande réserve.

M. Low: Permettez-moi de vous remercier de la façon dont vous avez dirigé les délibérations. Je remercie également les membres présents du Comité de leur amabilité à notre égard. Je sais que cela a été parfois ennuyeux, mais nous estimions qu'il nous fallait absolument exposer notre cas, sinon nous aurions manqué à notre devoir. Je vous en remercie beaucoup.

Le PRÉSIDENT: Le Comité s'ajourne pour se réunir de nouveau sur convocation du président.

A 8 h. 15 du soir, le Comité s'ajourne pour se réunir de nouveau sur convocation du président.